****

**APPEL A CANDIDATURE**

 **RECRUTEMENT DE CONSULTANT(E)S**

Dans le cadre de son plan d’action du programme Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l’Office National de la Famille et de la Population (ONFP), Bénéficiaire principal (BP) de la subvention Droits Humains et VIH recrutera des formateurs / Animateurs pour assurer l’animation d’ateliers de journées de sensibilisation sur le VIH et les Droits humains à l’échelle nationale et régionale.

Deux ateliers sont prévus :

* **Atelier 1** : Sessions de sensibilisation du personnel de sante au niveau des délégations régionales de L'ONFP
* **Atelier 2** : Sessions de plaidoyer au profit des médecins de libre pratique et pharmacien.ne.s

**Thèmes des ateliers :**

* Epidémiologie, Prévention, dépistage du VIH / Sida.
* Prise en charge du VIH / Sida en Tunisie.
* PVVIH -Populations clés : Textes entravant les Droits Humains et l'accès aux services de santé.

**Public cible :**

Ces formations et ateliers d’animation / Sensibilisation et de plaidoyer cibleront :

* Le personnel médical et paramédical des centres de santé sexuels et reproductive.
* Les assistants juridiques, les psychologues, et les sociologues.
* Le personnel éducatif,
* Les médecins de libre pratique et les pharmaciens.

**Nombre des ateliers :** 14 ateliers.

**Les régions impliquées :** La Manouba, Bizerte, Jendouba, Zaghouane, Nabeul, Kairouan, Sousse, Monastir, Tozeur, Jendouba, Sfax, Gafsa et Gabes.

*N.B : Certaines régions accueilleront deux ateliers. D’autres régions pourraient être impliquées également.*

**Période de déroulement des ateliers :** Du 20 septembre 2021 jusqu’au 15 Novembre 2021

**Profils demandés :**

**Un(e) consultant(e) national(e) en santé publique.**

* Diplôme universitaire en Médecine ou toutes autres disciplines équivalentes.
* Ayant une connaissance de la situation épidémiologique sur le VIH Sida et la toxicomanie dans le monde et en Tunisie. Un minimum de 05 ans d’expériences.
* Ayant conduit des sessions de formation sur le dépistage, prévention, conseil et orientation sur les IST, VIH /Sida.
* Ayant conduit des études en relation avec la thématique VIH.

**Un(e) consultant(e) national(e) en infectiologie (Universitaire).**

* Diplôme universitaire en Médecine ou toutes autres disciplines équivalentes.
* Ayant une connaissance sur la prise en charge du VIH Sida en Tunisie. Un minimum de 05 ans d’expériences.
* Ayant conduit des sessions de formation sur la prise en charge des IST, VIH /Sida.
* Ayant conduit des études en relation avec la thématique des populations clés / Droits humains et VIH.

**Un(e) consultant(e) national(e) juriste spécialiste en droits humains (Universitaire) / Spécialiste en droit humains et VIH.**

* Ayant un doctorat en sciences juridiques ou un DEA / Master de recherche en droit avec 05 ans d’expérience ou toute autres disciplines équivalentes.
* Ayant conduit des études en droit des personnes vivants avec le VIH en matière d’accès aux soins et en santé.
* Ayant conduit des sessions de formation et/ ou sensibilisation en relation avec les thématiques Droits humains et VIH.

***N.B : Deux consultants seront recrutés de chaque spécialité.***

**Livrables et documents à fournir :**

Le consultant participera à la définition /Ajustement du programme des ateliers et fournira après la session de session/ plaidoyer un rapport détaillant son intervention et sa méthodologie d’apprentissage en version électronique et papier accompagné d’une copie des présentations Powerpoint.

**Modalités de soumission :**

Les candidatures doivent être envoyées **Au plus tard le 05 septembre 2021 à 17h00** à l’adresse email suivante : **ugpgfatm@gmail.com**avec la mention

Recrutement de **« Consultant national en ----Mentionner la spécialité---- »**

**Contenu du dossier de candidature :**

* Une lettre de motivation.
* Un calendrier prévisionnel de dates (Prévisions de disponibilité pour les ateliers / Régions)
* Un Curriculum Vitae détaillant la formation académique et l’expérience professionnelle.

**Important :**

* Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.
* Il est à noter que selon le circulaire n°24/ 2017 :
* Pour le/la consultant(e) qui sera sélectionné(e) et qui travaille dans le secteur public aura à fournir une autorisation délivrée par la hiérarchie pour réaliser cette consultation.
* Pour le/la consultant(e) qui sera sélectionné(e) et qui travaille dans le secteur privé aura à fournir une copie conforme de la patente, un justificatif de l’affiliation à la CNSS valable à la date d’ouverture des candidatures, ainsi que les preuves de la régularité fiscale valable à la date d’ouverture des candidatures.